

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be
HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Campus Montignies (HD) 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax : Mail : social.lln.bac@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 36 Approfondissement disciplinaire			
Code	SOAS3B39AS	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<u>HELHa Campus Mons</u> Véronique POURVEUR (veronique.pourveur@helha.be) <u>HELHa Campus Montignies</u> Sabine VASSART (sabine.vassart@helha.be) Olivier SANTERRE (olivier.santerre@helha.be) Hélène H DELCOURT (helene.delcourt2@helha.be) Yves-Hiram HAESEVOETS (yves-hiram.haesevoets@helha.be) Bruno HAUTENNE (bruno.hautenne@helha.be) <u>HELHa Campus Montignies (HD)</u> Sabine VASSART (sabine.vassart@helha.be) Olivier SANTERRE (olivier.santerre@helha.be) Hélène H DELCOURT (helene.delcourt2@helha.be) Yves-Hiram HAESEVOETS (yves-hiram.haesevoets@helha.be) Bruno HAUTENNE (bruno.hautenne@helha.be) <u>HELHa Louvain-la-Neuve</u> Marie-Claude LACROIX (marie-claude.lacroix@helha.be) Mathilde DEVAUX (mathilde.devaux@helha.be) Stéphane GODEFROID (stephane.godefroid@helha.be) Bernadette WYNANTS (bernadette.wynants@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement a la particularité de rassembler différentes activités d'apprentissage qui offrent une pluralité de regards et d'approches utiles à une pratique de travail social. Elle donne des repères spécifiques afin d'aider l'étudiant à situer et construire son intervention dans un contexte multidimensionnel.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE**

- 1.2 Recueillir, traiter et transmettre des informations dans le respect des règles déontologiques
- 1.4 Adopter le langage professionnel du secteur
- 1.5 Rédiger, synthétiser et argumenter

- Compétence 2 **INTERAGIR AVEC SON MILIEU PROFESSIONNEL**
- 2.1 Identifier les acteurs et les réseaux et en comprendre la culture, les positionnements et les stratégies
- Compétence 3 **INSCRIRE SA PRATIQUE DANS UNE REFLEXION CRITIQUE, CITOYENNE ET RESPONSABLE**
- 3.1 Construire son identité professionnelle
- 3.2 Interroger, évaluer et ajuster sa pratique et son positionnement
- 3.3 Exercer un jugement professionnel.
- 3.4 Mener une réflexion en vue de prendre des décisions responsables
- 3.5 Actualiser, enrichir ses compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être) dans une optique de développement professionnel et personnel.
- Compétence 4 **IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIETAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX**
- 4.1 Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution
- 4.2 Identifier, décoder et articuler les courants de pensée en présence, leurs principes et leurs valeurs
- 4.3 Questionner les données, les courants de pensée et élaborer des hypothèses de compréhension
- 4.4 Construire un regard critique
- Compétence 5 **Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.**
- 5.1 Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes, des groupes et des communautés.
- 5.2 Identifier les ressources et compétences potentiellement mobilisables des personnes, des groupes et des communautés.
- 5.3 Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.
- 5.4 Etablir des relations entre les éléments constitutifs de la situation en vue d'élaborer un processus d'intervention.
- Compétence 6 **ELABORER, METTRE EN ŒUVRE ET EVALUER AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES UN PROCESSUS D'INTERVENTION SOCIALE**
- 6.1 Clarifier les mandats professionnel, institutionnel et social
- 6.2 Mettre en œuvre les méthodes, les techniques et les outils d'intervention les plus appropriés et adaptés aux situations rencontrées
- 6.4 Favoriser et soutenir l'autonomie et la responsabilité des personnes, des groupes et des communautés
- Compétence 7 **CONSTRUIRE, DEVELOPPER ET GERER DES RELATIONS PROFESSIONNELLES AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES**
- 7.4 Ajuster ses relations professionnelles en fonction des enjeux et des contextes
- Compétence 8 **Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation**
- 8.1 Valoriser l'engagement et la participation citoyenne des usagers.
- 8.5 Mettre en débat les questions sociales actuelles et émergentes.

Acquis d'apprentissage visés

- I. Utiliser les repères apportés pour construire et argumenter un positionnement professionnel.
- II. Analyser les problématiques sociales en articulant les enjeux globaux de société et les situations sur le plan individuel, collectif ou communautaire.
- III. Concevoir de manière créative des pistes de solution et/ou d'intervention.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

+ HELHa Campus

Mons

SOAS3B39ASMC	Sociologie de la famille	24 h / 2 C	
--------------	--------------------------	------------	--

+ HELHa Campus

Montignies

SOAS3B39ASJD	Santé psychologique et Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
--------------	---------------------------------------	------------	--------

SOAS3B39ASJN	Méthodologie du récit de vie	30 h / 2 C	(opt.)
--------------	------------------------------	------------	--------

SOAS3B39ASJO	Approfondissement en droit	30 h / 2 C	(opt.)
--------------	----------------------------	------------	--------

SOAS3B39ASJS	Questions spéciales de psychologie	15 h / 1 C	(opt.)
--------------	------------------------------------	------------	--------

SOAS3B39ASJT	Insertion professionnelle de l'assistant social	15 h / 1 C	(opt.)
--------------	---	------------	--------

+ HELHa Campus

Montignies (HD)			
SOAS3B39ASDD	Santé psychologique et Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B39ASDN	Méthodologie du récit de vie	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B39ASDO	Approfondissement en droit	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B39ASDS	Questions spéciales de psychologie	15 h / 1 C	(opt.)
SOAS3B39ASDT	Insertion professionnelle de l'assistant social	15 h / 1 C	(opt.)
+ HELHa Louvain-la-Neuve			
SOAS3B39ASLE	Questions spéciales de droit	28 h / 2 C	
SOAS3B39ASLF	Questions spéciales d'éthique	28 h / 2 C	
SOAS3B39ASLG	Questions spéciales de philosophie politique	28 h / 2 C	
SOAS3B39ASLP	Questions spéciales de sociologie de la famille	28 h / 2 C	

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

+ HELHa Campus

Mons

SOAS3B39ASMC	Sociologie de la famille	20	
--------------	--------------------------	----	--

+ HELHa Campus

Montignies

SOAS3B39ASJD	Santé psychologique et Travail Social	20	(opt.)
SOAS3B39ASJN	Méthodologie du récit de vie	20	(opt.)
SOAS3B39ASJO	Approfondissement en droit	20	(opt.)
SOAS3B39ASJS	Questions spéciales de psychologie	10	(opt.)
SOAS3B39ASJT	Insertion professionnelle de l'assistant social	10	(opt.)

+ HELHa Campus

Montignies (HD)

SOAS3B39ASDD	Santé psychologique et Travail Social	20	(opt.)
SOAS3B39ASDN	Méthodologie du récit de vie	20	(opt.)
SOAS3B39ASDO	Approfondissement en droit	20	(opt.)
SOAS3B39ASDS	Questions spéciales de psychologie	10	(opt.)
SOAS3B39ASDT	Insertion professionnelle de l'assistant social	10	(opt.)

+ HELHa Louvain-la-Neuve

SOAS3B39ASLE	Questions spéciales de droit	20	
SOAS3B39ASLF	Questions spéciales d'éthique	20	
SOAS3B39ASLG	Questions spéciales de philosophie politique	20	
SOAS3B39ASLP	Questions spéciales de sociologie de la famille	20	

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 2/60 du Bloc 3.

La note de l'activité d'apprentissage constitue la note de l'unité d'enseignement (UE).

Le seuil de réussite pour acquérir les crédits de l'UE est de 10/20. Néanmoins le jury peut souverainement proclamer la réussite de l'unité d'enseignement, même si le seuil de réussite n'est pas atteint pour autant que le déficit soit jugé acceptable au vu de l'ensemble des résultats (cf. articles 139 et 140 du Décret « Paysage »).

La décision du jury, de portée individuelle, est dûment motivée.

Voir la réglementation générale des examens.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).

Bachelier : assistant social

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
 Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax :

Mail : social.lln.bac@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Questions spéciales de droit			
Code	11_SOAS3B39ASLE	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	28 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Mathilde DEVAUX (mathilde.devaux@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Ce cours apporte la possibilité d'approfondir de façon transversale les différents cours de droit étudiés précédemment et est construit essentiellement sur des thématiques demandées par les étudiant·e·s.

Il permet d'aborder de nouvelles matières juridiques, parfois approchées en stage mais qui n'ont pas fait l'objet d'un cours magistral particulier, et qui sont susceptibles d'apporter une plus-value à la formation.

Il permet enfin de comprendre et d'utiliser les techniques juridiques plus spécifiques utiles pour l'assistant·e social·e lorsqu'il doit faire le lien entre l'usager et les acteurs du monde judiciaire (avocats, huissier de justice, greffier, BAJ, etc...).

Les objectifs du cours sont :

- Se familiariser avec la procédure civile et la procédure pénale
- Mettre en application et en perspective les principes juridiques et les dispositions légales
- S'approprier des matières théoriques non encore étudiées précédemment principalement axées sur la procédure.
- Approfondir des prérequis
- Développer l'apprentissage coopération par le travail et la réflexion en équipe

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant·e sera capable de :

- Restituer la théorie apportée au cours
- Analyser des questions de droit en rapport avec l'activité et/ou des situations auxquelles est confronté l'assistant social
- Résoudre une situation problème en mettant au travail les ressources acquises tout au long du cursus : diagnostic, recherche de sens et résolution
- Dépasser les conflits sociocognitifs en s'attachant à apporter une solution unique pour l'équipe lors de l'examen en groupe.
- Verbaliser ses processus mentaux en apportant la solution juridique à travers un discours rigoureux et clair à la portée de l'usager.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Rappel approfondi des principes et de l'organisation judiciaire
- Approfondissement de notions juridiques liées à la procédure.
- Analyse et étude de questions de droit en rapport avec l'activité et/ou des situations auxquelles l'assistant·e social·e est confronté·e (par exemples, aide juridique et assistance judiciaire, procédures autour de

Démarches d'apprentissage

- Approche par situation problème
- Apprentissage par la participation
- La démarche (plus ou moins magistrale) peut varier en fonction du nombre d'étudiant·e·s inscrit·e·s au cours.

Dispositifs d'aide à la réussite

Contrat d'apprentissage. L'étudiant·e est responsable de sa formation. Il/elle s'engage à

- être présent et attentif au cours
- être en possession de ses « outils » (législation, module préparatoire...)
- travailler en groupe
- vérifier après chaque module que la matière est comprise et que ses notes sont en ordre

Ouvrages de référence

- *Droits quotidiens*. [en ligne] www.droitsquotidiens.be
- Les différents cours de droit du cursus
- juridat.be

Supports

Notes de cours, législation, documents déposés sur ConnectED, documents distribués au cours.

4. Modalités d'évaluation

Principe

1ère session

Travail écrit

2ème session

Travail écrit

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Tvs	100	Tvs	100

Tvs = Travail de synthèse

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

-

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).

Bachelier : assistant social

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE

Tél : +32 (0) 10 48 29 63

Fax :

Mail : social.ln.bac@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Questions spéciales d'éthique			
Code	11_SOAS3B39ASLF	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	28 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Marie-Claude LACROIX (marie-claude.lacroix@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Ce cours spécifique permet aux étudiant·e·s d'approfondir leurs connaissances et réflexions professionnelles sur ces moments cruciaux de la vie que sont la naissance et la mort, en l'abordant dans une perspective éthique et sociale. Il permet à chacun·e un cheminement personnel sur ces questions tout en l'incluant dans des discussions professionnelles collectives.

Il permet également à des étudiant·e·s, proches de la fin de leurs études, d'anticiper, au travers de lectures et débats collectifs, le travail à plusieurs voix et plusieurs positionnements qu'ils et elles rencontreront inévitablement dans leur métier d'assistant·e social·e.

Les objectifs du cours sont :

Le cours se développe entre deux tensions :

- Clarifier la dimension éthique dans la perspective où elle met chacun·e face à sa réflexion et à sa décision, mais pas tout seul. En effet, si de nos jours l'éthique nous met personnellement à la question, elle nous met aussi en demeure de faire des choix, de prendre des positions qui permettent de vivre, travailler ensemble. Et la dimension éthique aujourd'hui est bien : comment articuler mon propre raisonnement (« après réflexion et argumentation, je pense que... ») avec le fait qu'il doit pouvoir permettre aussi la vie des humains ensemble....
- Explorer cette dimension éthique à propos de questions intemporelles mais auxquelles la vie contemporaine donne une coloration particulière, à savoir les questions de vie (choisir de donner ou non la vie, avoir une filiation...) et de mort (choisir sa mort, ...). Ces questions seront abordées à partir de réflexions sur les concepts de perte, de choix, d'autonomie et de responsabilité.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant·e sera capable de :

- voir, lire, comprendre et synthétiser des productions (articles, livres, films, ...) issus de différentes disciplines afin d'en retirer les orientations éthiques ou des concepts nécessaires au débat éthique
- construire une position personnelle et professionnelle sur des questions éthiques liées à la vie et à la mort
- rendre compte de manière argumentée et fondée d'un positionnement par rapport à des questions éthiques

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Le cours aborde les questions et concepts suivants :

- Ethique, morale, droit. Comment comprendre la nécessité de l'interrogation éthique aujourd'hui ? Pourquoi

- peut-on dire que « nous sommes condamnés à inventer notre existence pour vivre ensemble » ?
- Dans la vie humaine, qu'est-ce que la perte et qu'est-ce que perdre ? Que développent les humains face à la perte ?
- Comment pouvons-nous alors penser et agir face à ce qui nous dépasse, ce qui est difficilement représentable : la mort, la « fabrication » d'humains ?
- Quelles dimensions peuvent alors prendre dans notre société les notions de choix, d'autonomie et de responsabilité et d'engagement ?

Avec des textes et articles de F. Collin, E. Delruelle, A. Ehrenberg, S. Freud, M. Juffé, P. Bayard, A. Zielinski...

Ces travaux conceptuels permettront d'approfondir des questions éthiques contemporaines au travers de présentation de lectures, de discussions et débats collectifs :

"Une mort très douce" (titre emprunté à un roman de S. de Beauvoir).

Peut-on avoir une belle mort ? Peut-on choisir ? L'euthanasie est légalisée en Belgique mais pas en France par exemple. Le suicide est-il un choix ? Où se situent les actions professionnelles de l'assistant social ?

"Un enfant comme je veux" (détournement du slogan féministe des années 70 : « un enfant si je veux »)

Qu'est-ce que le désir d'enfant ? Y a-t-il un droit à avoir un enfant ?

Qu'en est-il de la procréation médicalement assistée ? Des mères porteuses ? De l'adoption dans les couples homosexuels ?

Qu'en est-il également de l'avortement ? Et du développement de la reconnaissance du fœtus ?

Où se situent les actions professionnelles de l'assistant social ?

Démarches d'apprentissage

De façon générale, l'accent pédagogique est mis sur la capacité à lire, à analyser textes et expériences, et à débattre.

Au-delà de l'éclairage de concepts, le cours invite les étudiant·e·s à une réflexion, individuelle et collective selon la méthodologie, à partir de l'analyse d'articles, à partir d'exposés de l'enseignante, et des préparations et exposés des étudiant·e·s. Des supports visuels peuvent également être mobilisés ainsi que des débats avec des professionnel·le·s invité·e·s.

Par ces différents moyens, les étudiant·e·s approfondissent des concepts, des connaissances et mobilisent au long du cours leurs capacités à identifier leur positionnement, à argumenter ce qu'ils et elles soutiennent.

Dispositifs d'aide à la réussite

- présence et disponibilité de l'enseignante
- notes de l'enseignante
- portefeuille de lecture
- travail collectif (lectures et débats) en cours

Ouvrages de référence

- Bayard P. (2013). *Aurais-je été résistant ou bourreau ?*. Paris : Ed. de Minuit.
- Billier J.-C. (2010). *Introduction à l'éthique*. Paris: PUF.
- Collin F. (2005). Une décision est prise. In *Engagement, décision et acte dans le travail avec les familles* (p. 49-60). Bruxelles : Yapaka Temps d'arrêt.
- Delruelle E. (2006). *Métamorphoses du sujet. L'éthique philosophique de Socrate à Foucault*. Bruxelles: De Boeck.
- Ehrenberg A. (2000). *La fatigue d'être soi. Dépression et société*. Paris: Odile Jacob.
- Freud S. (1986). Deuil et mélancolie. In Freud S., *Métopsychoanalyse* (p. 148-150). Paris: Gallimard.
- Juffé M. (2005). Perte, deuils créations. In Juffé M. (dir.), *Expériences de la perte* (p. 5-22). Paris: PUF.
- Ogien R. (2009). *La vie, la mort, l'état*. Paris: Grasset.
- Russ J. & Leguil C. (2012). *La pensée éthique contemporaine*. Paris: PUF.
- Vergely B. (1997). *La souffrance. Recherche du sens perdu*. Paris: Gallimard.
- Zielinski A. (2009). De l'autonomie rêvée à l'attention aux capacités. *Gérontologie et Société* 32/131, 11-24.

Supports

- Articles et textes

- Exposés de pratiques
- DVD (film, documentaires...)
- Notes de l'enseignante

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation est basée d'une part sur un principe de restitution (les positions des auteurs, compréhension des concepts...), d'autre part une réflexion et un positionnement (pouvoir dégager, dans une perspective éthique, le lien et l'usage possible des connaissances abordées au cours, avec les pratiques de travail social).

L'examen est oral et individuel. Les étudiant·e·s ont un temps pour préparer leur présentation à partir d'articles soumis par l'enseignant, sans toutefois disposer de leurs notes de cours.

L'étudiant est invité à développer, à partir d'un article, à la fois sa compréhension des concepts, une explicitation des enjeux éthiques des pratiques sur lesquelles il a été réfléchi en cours (euthanasie, PMA-GPA, avortement), et enfin une argumentation de son positionnement de travailleur social par rapport à ces pratiques.

L'évaluation de la seconde session est identique à celle de la première session.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exo	100	Exo	100

Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

-

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).

Bachelier : assistant social

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax :

Mail : social.ln.bac@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Questions spéciales de philosophie politique			
Code	11_SOAS3B39ASLG	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	28 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Stéphane GODEFROID (stephane.godefroid@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours est une invitation à (apprendre à) prendre position face aux principales problématiques qui se jouent actuellement en Belgique au sein des secteurs type du métier d'AS (santé mentale, grande précarité et pauvreté, aide à la jeunesse, immigration, logement, etc.). Le cours tend également à fournir les outils théoriques et critiques susceptibles d'aider les travailleurs sociaux à prendre du recul et se positionner face à ses problématiques.

Les objectifs du cours sont :

- Donner aux étudiant·e·s les outils conceptuels qui leur permettent de se construire une représentation claire et lucide des enjeux actuels de l'action solidaire (crise du lien social, nouvelles formes d'exclusion, crise mondiale des réfugiés, droits de l'homme, urgences humanitaires, etc.).
- Leur permettre de développer une compréhension critique de l'actualité, en déjouant les manipulations des puissances politiques et médiatiques.
- Préparer les futur·e·s travailleurs sociaux et travailleuses sociales à défendre ses projets d'action, en se forgeant une personnalité capable d'affirmer, parfois à contre-courant du modèle dominant, ses propres convictions de manière critique et argumentée.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Les acquis visés sont :

- Connaître et expliquer le contexte politique dans lequel s'inscrit le travail social.
- Identifier et analyser sous l'angle politique les enjeux d'une problématique.
- Démontrer et relier les interactions entre économique, sociale et politique.
- Décrire et critiquer les politiques économiques et sociales.
- Utiliser les repères apportés pour construire et argumenter un positionnement professionnel
- Analyser les problématiques sociales en articulant les enjeux globaux de société et les situations sur le plan individuel, collectif ou communautaire

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant·e sera capable de :

- comprendre et formuler avec ses mots la pensée des auteurs et des courants analysés au cours
- questionner, argumenter et synthétiser les différentes thématiques analysées au cours
- comprendre et restituer de façon critique la philosophie des politiques mises en place dans les différents secteurs analysés au cours
- appliquer les concepts et réflexions développés au cours à d'autres situations
- construire un jugement critique susceptible de justifier son action
- questionner les valeurs qui sous-tendent l'action sociale
- comprendre un texte ou un livre de philosophie politique
- comprendre et synthétiser les textes travaillés au cours et/ou à domicile

- saisir les mécanismes de l'engagement et de la participation citoyenne
- mettre en débat les questions politiques et sociales actuelles

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Le cours évolue chaque année, voici quelques problématiques chroniquement travaillées :

- La question des fondements de l'institution symbolique du politique, la Realpolitik, les rapports de force et « la politique des choses ».
- La question de l'évaluation, du contrôle, de l'enfermement (prisons, immigration, centres fermés).
- La question de la liberté individuelle, collective et sociétale (de quoi, au juste, sommes-nous libres ?).
- La question de la lutte pour la reconnaissance (les minorités, les anormaux, les « sans »).
- La question de la propagande médiatique en régime démocratique.
- La question de l'impact de la technique et des nouvelles technologies dans notre rapport au monde, aux autres et à nous-mêmes.
- La problématique de l'endettement structurel.
- La question de la construction sociale de la réalité, etc.

De nombreux·ses intervenant·e·s, spécialistes et militant·e·s, viendront présenter et réfléchir leur pratique et exposer les principaux défis et enjeux actuels de leur domaine d'action (à titre d'exemple : secrétaire général de la Ligue des Droits de l'homme ; WOPS de nuit ; grande précarité ; santé mentale ; parlementaire et sénatrice ; comité pour l'annulation de la dette du Tiers Monde ; immigration et centres fermés ; métier d'AS en prison ; L'Autre lieu asbl, etc.

Démarches d'apprentissage

Cours magistraux — Intervenants extérieurs — Lectures — Visionnages de films et documentaires

Dispositifs d'aide à la réussite

Séance questions-réponses à l'issue de chaque cours. Préparation à l'examen lors du dernier cours

Ouvrages de référence

Les ouvrages de référence sont nombreux et évoluent chaque année. La liste plus complète sera communiquée dans le cadre du cours.

- Adorno T.W. & Horkheimer M. (1947). *La dialectique de la raison. Fragments philosophiques*. Paris: Gallimard.
- Badiou A. (1998). *Abrégé de métapolitique*. Paris: Seuil.
- Bourgeois, B. (1990). *Philosophie et droit de l'homme. De Kant à Marx*. Paris: PUF.
- Bouveresse J. (2001). *Schmock ou le triomphe du journalisme. La grande bataille de Karl Kraus*. Paris: Seuil.
- Bricmont J. (2005). *Impérialisme humanitaire. Droits de l'homme, droit d'ingérence, droit du plus fort ?* Bruxelles: Aden.
- Chomsky N. & Herman E. (2008). *La fabrication du consentement. De la propagande médiatique en démocratie*. Marseille: Agone.
- Deleuze, G. (1990). *Pourparlers 1972-1990*. Paris: Minuit.
- Granel, G. (1990). *Ecrits logiques et politiques*. Paris: Galilée.
- Halimi, S. (2006). *Le grand bond en arrière. Comment l'ordre libéral s'est imposé au monde*. Paris: Fayard.
- Heidegger, M. (1958). *Essais et conférences*. Paris: Gallimard.
- Milner, J.-C. (2011) *Court traité politique 1*. Lagrasse: Verdier.
- Nancy, J.-L. (1988). *L'expérience de la liberté*. Paris: Galilée.
- Pignarre, P. & Stengers, I. (2005). *La sorcellerie capitaliste. Pratique de désenvoûtement*. Paris: La Découverte.
- Richir, M. (1991). *Du sublime en politique*. Paris: Payot.
- Žižek, S. (2007). *Vous avez dit totalitarisme ? Cinq interventions sur les (més)usages d'une notion*. Paris: Éditions Amsterdam.

Supports

Textes et notes de cours des étudiant·e·s.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen oral en première et en deuxième session. L'examen vérifie le degré de compréhension des textes, thèses et interventions qui jalonnent le cours. Afin de suivre le fil de nos démonstrations, la présence au cours est obligatoire et fait partie de la note finale pour 2 points. Seule une absence sans motif légitime sera tolérée.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exo	100	Exo	100

Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

-

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).

Bachelier : assistant social

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax :Mail : social.lln.bac@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Questions spéciales de sociologie de la famille			
Code	11_SOAS3B39ASLP	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	28 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Bernadette WYNANTS (bernadette.wynants@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Dans un registre de formation à des compétences professionnelles, le cours vise à développer la connaissance, la compréhension et l'analyse des situations familiales que les travailleurs sociaux rencontreront et des acteurs avec lesquels ils interagiront.

Dans un registre analytique et critique, le cours contribue à développer la compréhension de la diversité des expériences contemporaines ainsi que des transformations culturelles, politiques et sociales des familles.

Enfin, l'expérience du lien familial n'est pas seulement un terrain d'action sociale ou un objet d'analyse critique. C'est un vécu de chacun·e. Dans ce sens, le cours peut également contribuer à une réflexivité sur notre expérience dans le respect de la trajectoire de chacun·.

Les objectifs du cours sont :

- Décrire les formes d'expériences familiales contemporaines à travers les relations de couple, les relations entre les générations et les relations de genre selon les approches diachroniques et synchroniques.
- Saisir la diversité des expériences de ces relations dans un registre empirique et utiliser ou construire des grilles d'analyse de ces situations, notamment pour éclairer la dynamique des acteurs du lien familial.
- Interroger les politiques publiques et les dispositifs sociaux à l'égard des configurations familiales.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant·e sera capable de :

- retracer les grandes évolutions des familles lors des deux grandes transitions démographiques de la modernité ;
- identifier les types familiaux principaux de l'Europe et du Moyen-Orient ainsi que les systèmes d'alliances et de parenté
- commenter et analyser des documents (écrits, audiovisuels ou numériques) contemporains d'un point de vue synchronique : comment les acteurs vivent-ils leurs expériences (couple, genre, intergénérationnel)?
- décrire et critiquer quelques dispositifs politiques et sociaux qui concernent les familles et en relation avec la pratique du travail social

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Introduction :

- La famille introuvable ?

- Approches diachroniques et synchroniques, outils théoriques ;
- Familles ici et ailleurs : typologies.

Partie 1. De la famille institution à la famille relationnelle

- Aspects morphologiques
- Les fonctions de la famille
- Les relations interpersonnelles
- Les rapports hommes-femmes
- L'institutionnalisation de la famille

Partie 2. Configurations familiales contemporaines

- Les tensions de la deuxième modernité
- Relations de couple
- Relations intergénérationnelles
- Relations de genre et rapports sociaux de sexe

Partie 3. Les familles dans l'espace public : politiques et dispositifs sociaux.

(Par exemple Ecole – Justice – Action sociale – Sécurité sociale – Santé – Fiscalité)

Démarches d'apprentissage

- Alternance de cours magistral et de moments interactifs ;
- Projection de documents écrits et audiovisuels suivis de discussions ;
- Intervention de personnes extérieures (pour la partie 3).

Dispositifs d'aide à la réussite

- Mise au point en début de chaque cours ;
- Rendez-vous individuels ou de groupes d'étudiant·e·s à la demande.

Ouvrages de référence

Auteurs de référence : DE SINGLY, MARQUET, TODD, KAUFMANN.

Supports

Tous les supports sont postés sur la plateforme ConnectED :

- notes de cours et power point ;
- documents (y compris les supports audiovisuels et numériques) ;
- cartes (systèmes familiaux) ;
- textes des auteurs de référence ;
- modalités d'évaluation ;
- consignes du travail en binôme.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Un examen écrit comportant une question de synthèse sur le cours et une question portant sur une lecture personnelle dont le choix sera validé au cours.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						

Période d'évaluation					Exm	100
----------------------	--	--	--	--	-----	-----

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

-

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).